

Elaboration des scénarios, choix de la stratégie globale

Lundi 10 septembre 2012

Réunion du Bureau de la CLE	
Lieu :	Guingamp
Date :	Lundi 10 septembre 2012
Personnes présentes :	Thierry BURLLOT, Président de la CLE Jean-Pierre GUINTINI, Vice Président de la CLE Maurice GOARIN, Communauté de Communes de Paimpol Goëlo Gilles HUET, Eau et Rivières de Bretagne Sylvain LAVAUUR, Directeur du SMJGB Vincent TETU, Directeur du SMEGA Annick BOUEDO, Conseil Général 22 Daniel SALAUN, Mission Inter Service de l'Eau (M.I.S.E 22) Jean-François RIOU, SDAEP Xavier LE GAL (Coordinateur du SAGE) Cédric DIEBOLT (ASCONIT Consultants) Claire RELIANT-RASOTTO (ASCONIT Consultants) Pierre STROSSER (ACTéon)
Personnes excusées :	Germain SOL BOURDIN, Vice Président de la CLE Jean NICOLAS, Syndicat intercommunal d'adduction d'eau du Trégor Yves DROUMAGUET, Chambre d'agriculture Yves GUILLOU, Direction départementale des Territoires et de la Mer Marie Claude NIHOUL, Agence de l'Eau Loire Bretagne Vincent LE MEAUX, Conseil Général des Côtes d'Armor Jacqueline CAPLAT, Côtes d'Armor Nature Environnement Yannick HEMEURY, Comité Local des pêches Olivier SAMICA, FPPMA des Côtes d'Armor
Objet :	Réunion de démarrage

Diffusion

Date :	14 septembre 2012
Transmis à :	Xavier Le Gal, Actéon, Teravena

Prochaine réunion

Date :	Réunion de CLE élargie - reste à définir
--------	--

Les points suivants ont été abordés lors de cette réunion :

- Calendrier – avancement élaboration du SAGE
- Présentation de la méthodologie et échanges sur les enjeux et évolutions du territoire
 - Validation des inventaires zones humides
 - Convention Pays de Guingamp / CLE

Relevé des interventions et des décisions :

Thierry BURLLOT introduit la réunion en rappelant que la phase Etat des lieux / Diagnostic est terminée. Il précise que cette réunion marque le démarrage de la phase d'élaboration du SAGE Argoat Trégor Goëlo. Il souligne l'importance de ce travail et rappelle que la Bretagne sera intégralement couverte par des SAGE (21 au total).

Il indique par ailleurs, que la Région Bretagne va demander des compétences « eau » et que le travail se fera en concertation avec les SAGE. Cette prise de compétence intervient dans un souci de cohérence et d'efficacité sur l'ensemble de la région Bretagne.

1. Point sur le calendrier

Xavier LE GAL et Cédric DIEBOLT présentent respectivement l'avancement du SAGE et le calendrier de la présente étude.

Daniel SALAUN rappelle que les élections municipales ayant lieu en 2014, il serait souhaitable d'avoir un document mis à l'enquête publique avant cette échéance.

Cédric DIEBOLT rappelle les délais réglementaires auxquels le SAGE est soumis, ce qui rend certains délais de validation incompressibles.

Gilles HUET ajoute que selon lui il faut au moins que les scénarios soient validés par les membres de la CLE en place avant les élections.

Cédric DIEBOLT rappelle également qu'en 2015 le SDAGE sera révisé et que cela suppose aussi une révision du SAGE Argoat Trégor Goëlo.

Pierre STROSSER indique que le changement éventuel de certains membres de la CLE sera pris en compte par les bureaux d'étude et qu'une animation forte vis-à-vis de ces nouveaux élus sera menée par ASCONIT Consultants et ACTéon. Il ajoute que la révision du SDAGE pourra être anticipée en travaillant en partenariat avec l'Agence de l'Eau.

2. Présentation de la méthodologie

Cédric DIEBOLT présente la méthodologie employée pour définir le scénario tendanciel et les scénarios alternatifs et le choix de la stratégie.

Jean-Pierre GIUNTINI demande comment le diagnostic réalisé s'inscrit dans cette méthode.

Cédric DIEBOLT répond que le diagnostic constitue la base de travail et que c'est sur document que le travail repose.

Xavier LE GAL ajoute que le diagnostic est en quelque sorte une photographie du territoire à un instant « T » et que le scénario tendanciel permet de se projeter dans quelques années.

Thierry BURLLOT note la difficulté d'appréhender les répercussions des outils actuels sur les grandes thématiques du bassin, notamment sur l'agriculture, l'agroalimentaire et l'urbanisation qui sont des thématiques très importantes sur le bassin.

Gilles HUET ajoute qu'il est important que les membres de la CLE appréhendent bien ce qui est du ressort du SAGE et ce qui ne l'est pas. Il souhaite qu'il n'y ait pas de confusions qui conduiraient à certaines déceptions quant aux possibilités d'actions du SAGE.

Cédric DIEBOLT indique que les choses seront effectivement clarifiées auprès des membres du bureau. Il rajoute également que le règlement des SAGE est très restrictif (9 rubriques identifiées). Il fera un rappel en CLE pour rappeler le rôle du PAGD et du règlement.

3. Rappel et échanges sur l'organisation du SAGE, les enjeux et les évolutions du territoire

- Discussion sur les commissions thématiques :

Xavier LE GAL propose que les commissions thématiques soient gardées telles qu'elles ont été constituées au démarrage du SAGE.

Jean-Pierre GIUNTINI souhaite que soit réuni l'ensemble des commissions pour faire un rappel de leur rôle et leur présenter la démarche.

Pierre STROSSER indique qu'il est important pour la concertation qu'il y ait des échanges collectifs avec les trois commissions réunies.

Gilles HUET pense que si les commissions sont mobilisées il faut leur présenter des résultats et pas seulement leur exposer une méthodologie de travail.

Jean-Pierre GIUNTINI estime que la communication est très importante et qu'il faut faire attention à ne pas la négliger. Il souligne notamment l'importance des comptes-rendus de réunions.

Maurice GOARIN pense qu'il faut impliquer les élus suffisamment tôt dans la démarche et que les commissions doivent être associées à toutes les étapes de la procédure.

Thierry BURLOT décide que les commissions seront conservées dans leur structure actuelle et qu'une réunion de présentation de la présente étude leur sera faite.

Il est proposé et décidé que la CLE initialement prévue fin septembre soit repoussée à fin octobre/début novembre et qu'elle puisse réunir également les personnes des commissions afin de présenter la méthodologie, mais également travailler sur les scénarios tendanciels.

Cédric DIEBOLT indique que les modalités d'organisation de cette réunion seront discutées prochainement entre Xavier et les bureaux d'étude.

- Discussion sur les enjeux et les évolutions du territoire :

Xavier LE GAL et le bureau de la CLE souhaiterait que l'agence de l'eau vienne présenter, lors de la prochaine CLE, les résultats sur l'évaluation 2009-2010 de l'état des masses d'eau.

Cédric DIEBOLT présente la liste des enjeux identifiés pour l'ensemble des thématiques. Afin de laisser le temps aux différentes personnes de valider et/ou rajouter des enjeux, le tableau de synthèse présenté en séance est joint à ce compte rendu. Les différents acteurs feront remonter leurs commentaires à Xavier LE GAL qui centralisera avant envoi aux bureaux d'étude.

Thierry BURLLOT précise que dans la thématique « gestion qualitative de la ressource en eau », le terme « assurer une pérennité et dynamiser des filières agroalimentaires locales » n'est pas le plus approprié. Il faudrait plus parler de gestion durable des filières agroalimentaires.

La présentation des interactions entre le SAGE et les principaux acteurs de la gestion sur le territoire (SCOT, Pays, PNM, GIZC) a suscité des questionnements et notamment celui du positionnement du SAGE par rapport à ces acteurs. Il en ressort que le SAGE doit avoir une position très claire et que des actions communes doivent être mises en place.

Xavier LE GAL précise que plusieurs réunions de travail sont en cours (groupes de travail sur la continuité et les zones humides) ou prévues notamment avec les SCOT sur la question des trames vertes et bleues. Par ailleurs, une réunion est prévue avec tous les SPANC mi-septembre.

4. Points divers

JOURNEE DESHERBAGE ALTERNATIF

Le SAGE et les deux Bassins Versants organisent conjointement une sortie sur le terrain à destination des élus et des agents du territoire (probablement le 11 octobre prochain). Différents matériels permettant de désherber les espaces publics sans pesticides seront présentés, et ce, sur trois secteurs : CdC de Bourbriac, Tréguier et Lamballe Communauté. Le coût estimé de cette sortie (car + pique-nique) s'élève à 600 € TTC, il est proposé aux membres du bureau une prise en charge de ces frais par le SAGE. Cette proposition est retenue.

ZONES HUMIDES

A ce jour 25 inventaires de « zones humides » ont été validés par les communes du SAGE. Lors de la prochaine CLE un tableau synthétique sera présenté par les techniciens des bassins versants. Le bureau souhaite que cette présentation soit illustrée par quelques cartes d'inventaires (une ou deux communes par BV). A l'avenir la CLE pourrait donner délégation au bureau pour valider ces inventaires, seuls les « dossiers à problèmes » remontants à la CLE. Le tableau présenté en CLE présentera également les surfaces des différents types de zones humides (et pas seulement les pourcentages).

CONVENTION PAYS / CLE

La convention proposée au bureau est validée en l'état.

GOUVERNANCE DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE DU SAGE

Thierry BURLOT demande l'autorisation au bureau d'envoyer un courrier afin d'entamer prochainement une réflexion sur l'évolution possible de notre territoire. Le bureau valide le principe de ce courrier.

Liste des destinataires du courrier :

Bassin Versant du Jaudy-Guindy-Bizien, Bassin Versant du SMEGA, Pays du Trégor goëlo, Pays de Guingamp, SCOT Trégor, SCOT Goëlo Trégor, SCOT de Guingamp, Comité de Pilotage GIZC, SAGE Baie de Lannion.

Prochaines échéances

La prochaine réunion dans le cadre de l'étude élaboration des scénarios et choix de la stratégie doit être définie entre Xavier LE GAL et les bureaux d'études. Il s'agira d'une CLE élargie aux membres de la commission.

Nantes, le 14 septembre 2012

Tableau de synthèse des enjeux identifiés à partir de l'état des lieux et du diagnostic et des premiers échanges avec les acteurs

Ce tableau reprend les enjeux identifiés par thématique. Un premier travail de priorité et de plus-value a été effectué par les bureaux d'étude de façon qualitative. Afin de nourrir la réflexion et valider ces enjeux avec les membres du bureau de la CLE et la CLE, il a été décidé de joindre ce tableau pour que les différents membres du bureau puissent s'exprimer et faire remonter leurs commentaires à Xavier LE GAL dans un délai de 5 jours après diffusion de ce compte rendu.

Thématiques	Enjeux	Niveau de priorité défini ?	Plus-value du SAGE dans l'atteinte des objectifs ?	Remarques
Gestion qualitative de la ressource en eau	Atteindre une bonne qualité des eaux de surface	Très important	++	
	Atteindre une bonne qualité des eaux conchylicoles et de baignades	Très important	++	
	Gérer durablement les filières agroalimentaires locales	Important	+	
	Concilier urbanisation et qualité de l'eau	Important	++	
Gestion quantitative de la ressource en eau	Sécuriser les ressources en eaux souterraines et de surface	Très important	++	
	Equilibrer durablement les ressources en eau et les besoins	Important	+	
Gestion qualitative des milieux	Atteindre une bonne qualité écologique des cours d'eau	Très important	+	
	Préserver et gérer les zones humides	Très important	++	
	Préserver et restaurer le bocage	Important	+	
Gestion du risque d'inondation et de submersion marine	Gérer le risque d'inondation par débordement	Important	+	
	Gérer le risque d'inondation par submersion marine	Important	+	
Cohérence et organisation institutionnelle	Coordonner les acteurs et les projets à l'échelle du territoire du SAGE	Très important	+++	Les enjeux identifiés pour cette thématique sont transversaux par rapport aux autres enjeux. Ils traitent de la coordination des actions avec les autres acteurs de la gestion de l'eau (SCOT, syndicat mixte, GIZC..), mais également de l'enjeu de communication, animation autour de la thématique « vivre avec la rivière ».
	Assurer l'animation et la concertation du SAGE	Très important	+++	
	S'approprier la culture de l'eau	Moins important	++	